

LA « COURSE AUX TERRES ». QUELQUES ÉCLAIRAGES EMPIRIQUES

R. Arezki *et al.*

De Boeck Université | *Afrique contemporaine*

2011/1 - n° 237
pages 131 à 134

ISSN 0002-0478

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-1-page-131.htm>

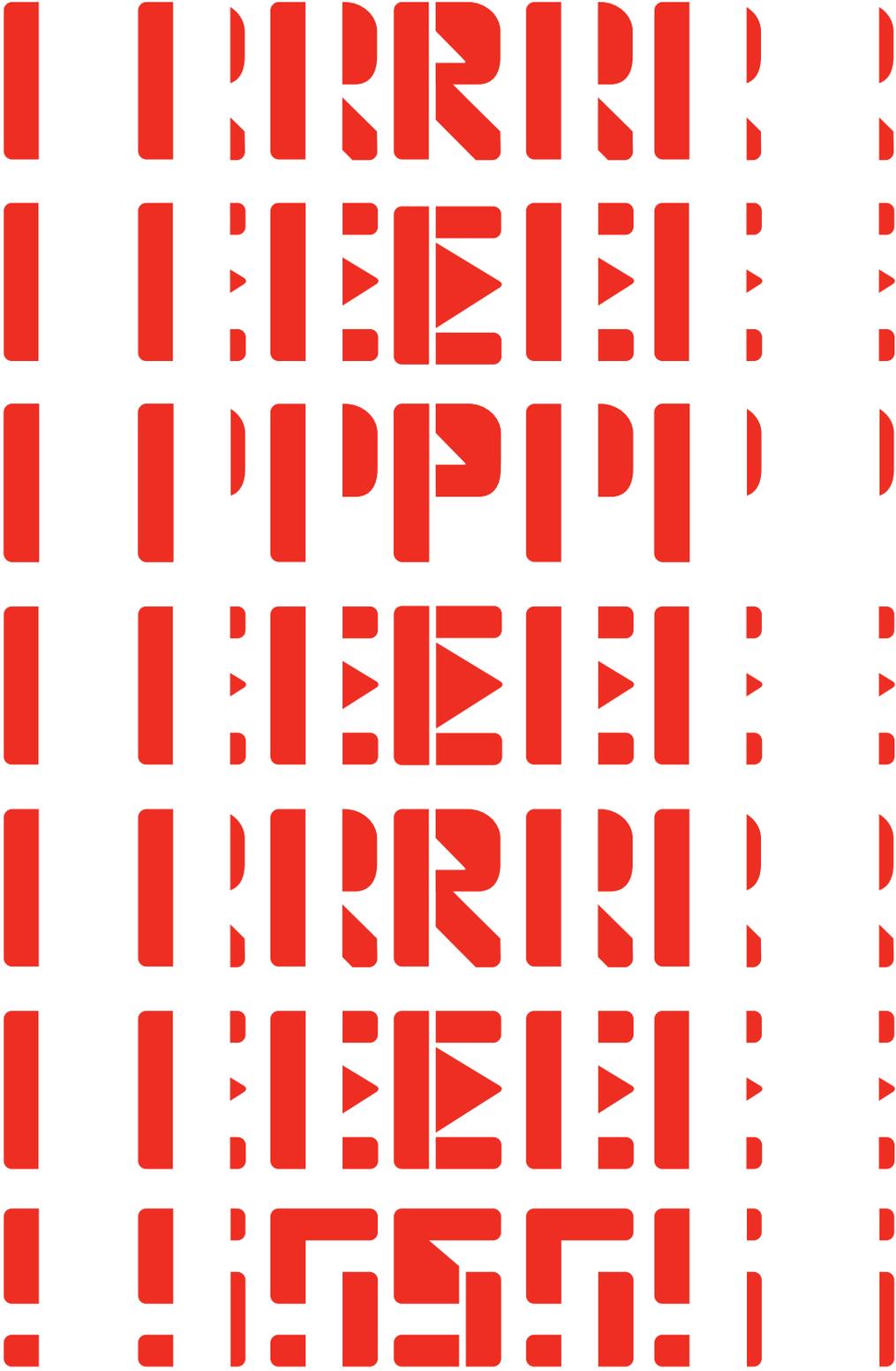
Pour citer cet article :

Arezki R. *et al.*, « La « course aux terres ». Quelques éclairages empiriques », *Afrique contemporaine*, 2011/1 n° 237, p. 131-134. DOI : 10.3917/afco.237.0131

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

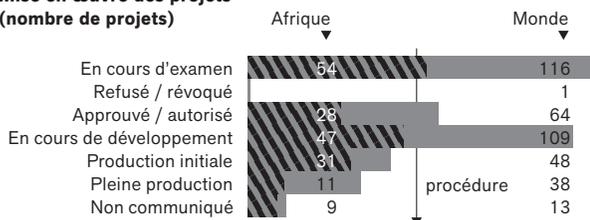
La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



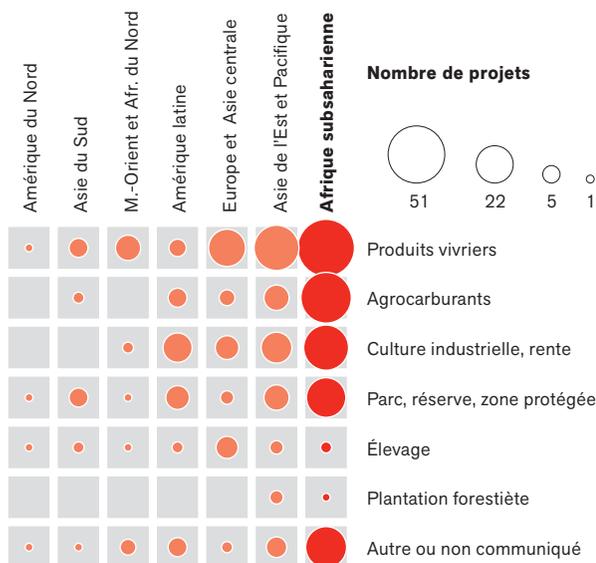
La « course aux terres » Quelques éclairages empiriques¹

Investissements transnationaux dans l'agriculture, l'Afrique plébiscitée

Mise en œuvre des projets (nombre de projets)

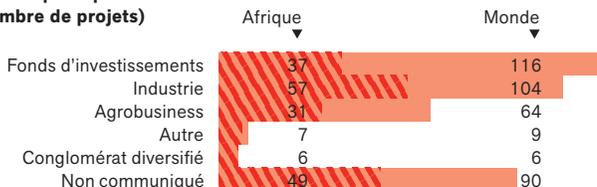


Finalité de l'investissement



Atelier de cartographie de Sciences Po / Afrique contemporaine, mai 2011

Activité principale de l'investisseur (nombre de projets)



Source : compilation de Rabah Arezki, Klaus Deininger, Harris Selod d'après les articles de journaux recensés par le site Grain, www.grain.org

Dès octobre 2008, l'organisation non gouvernementale Grain s'était inquiété du phénomène des acquisitions de terres² et avait pris l'initiative de mettre en ligne les articles de presse sur le sujet au fur et à mesure de leur parution³. Depuis lors, un système effectif de veille journalistique et une utilisation judicieuse de correspondants locaux ont alimenté le site en continu, contribuant à former une base de données internationale d'articles de journaux aussi exhaustive que possible. Travaillant à partir des articles mis en ligne entre octobre 2008 et avril 2009, nous avons pu créer une seconde base de données dont l'unité d'observation n'est plus l'article de journal mais le projet.

À partir des informations relatives dans la presse, nous avons pu coder pour chaque projet un ensemble de variables pertinentes (pays d'origine et de destination, type de culture, activité principale de l'investisseur, statut de mise en œuvre du projet). Nous utilisons ici cette base pour essayer de documenter le phénomène d'acquisition de terres à grande échelle.

Quelques réflexions théoriques et empiriques. Les acquisitions de terres à des fins de production agricole est une forme particulière d'investissement dans des pays en développement où la terre est censée être abondante et bon marché et le climat propice. La littérature existante sur les investissements agricoles dans les pays en développement est plutôt microéconomique et axée sur les comportements locaux des petits agriculteurs. Elle met l'accent sur la sécurité foncière, la clarté des droits de propriété et l'accès au crédit comme conditions nécessaires à l'investissement agricole. Il n'existe cependant pas à notre connaissance de travaux de recherche macroéconomiques sur les acquisitions transnationales de terre.

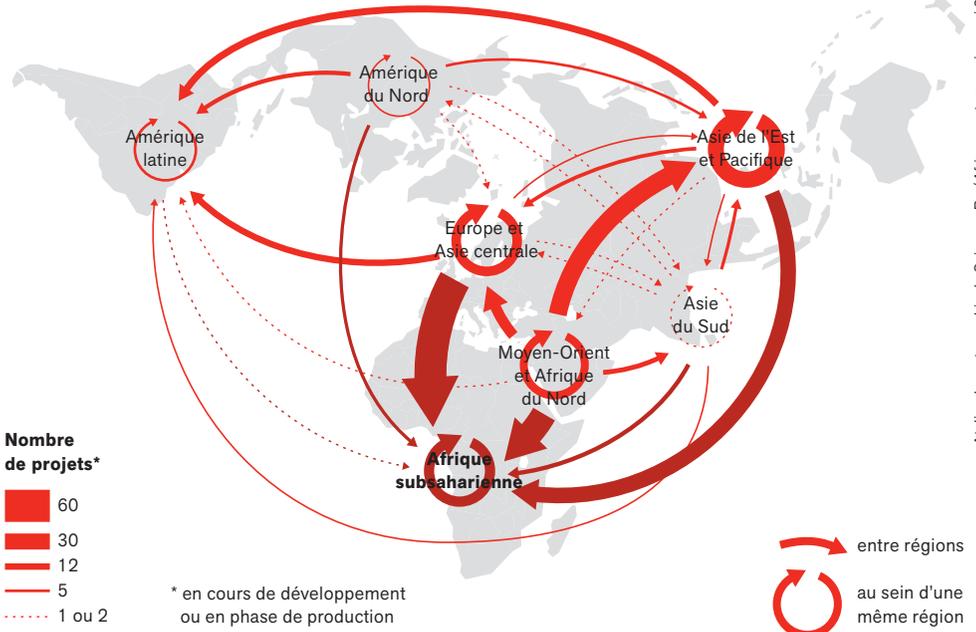
La littérature macroéconomique sur les flux d'investissements étrangers dans les pays en développement comporte néanmoins des enseignements utiles pour notre étude. Le phénomène marquant est qu'avec la libéralisation des marchés de capitaux, les flux de capitaux en direction des pays en développement se sont effectivement accrus lors des décennies passées⁴. Cependant, malgré l'accroissement récent, ces flux sont restés à un niveau faible en

comparaison du niveau prédit par la théorie néoclassique, un constat que les économistes désignent sous le nom de « paradoxe de Lucas ». De plus, les flux de capitaux ne sont pas distribués uniformément entre pays en développement, ce que documentent Prasad *et al.* (2007). Les pays attirant de faibles volumes de capitaux sont souvent ceux dans lesquels le règne de la Loi (*Rule of Law*) est le plus faible et dont les marchés financiers domestiques sont sous-développés. Lucas

(1990) souligne d'ailleurs le rôle du risque politique dans l'explication du manque d'investissement des pays où le capital est abondant en direction de ceux où il est plus rare.

Notre base de données comporte 389 projets évoqués dans les articles de journaux répertoriés par le site internet de l'ONG Grain entre octobre 2008 et avril 2009. S'il existe peut-être une sélectivité dans le choix des projets couverts par la presse, il est néanmoins légitime de travailler sur cette base, d'abord

Origines et destinations des projets d'acquisition de terres dans le monde, octobre 2008- avril 2009



Source : compilation de Rabah Arezki, Klaus Deininger, Harris Selod d'après les articles de journaux recensés par le site Grain, www.grain.org

Atelier de cartographie de Sciences Po / Afrique contemporaine, mai 2011

parce qu'il n'existe pas d'autre source d'information disponible, ensuite parce que la multiplication des sources et le caractère quasi-systématique de la veille effectuée pendant la période laissent à penser que le biais de sélection dans le recensement des articles de presse est limité. Par ailleurs, si les informations relatives sont parfois à prendre au conditionnel, la publication de plusieurs articles dans le temps et provenant de sources différentes tend généralement à corriger ce biais. Nous avons donc utilisé toute l'information disponible dans l'ensemble des articles traitant d'un projet donné pour le codage des variables.

Une ineffectivité des projets. La mise en œuvre de ces projets n'est pas toujours effective sur le terrain. Seuls 22% des projets sont en phase de production (dont 12% en phase de production initiale). 28% sont en cours de développement sans avoir atteint la phase de production ; 16% viennent d'être approuvés par les autorités concernées ; et 29% sont encore au stade de simple prospection.

L'extrême diversité des projets. Parmi les 341 projets dont on connaît la finalité exacte, 37% concernent une production vivrière, 21% une culture industrielle ou de rente, 19% des agrocarburants, 16% un parc ou une réserve, 6% une activité d'élevage, et seulement 4% une plantation forestière.

Une domination des fonds. Les fonds d'investissement et les projets d'industriels (comme Daewoo) prédominent. Sur les 299 projets dont nous avons pu coder l'activité principale de l'investisseur, 39% sont à l'initiative de fonds d'investissement, 35% d'industriels et seulement 21% de l'agrobusiness.

Enfin, les concentrations régionales sont fortes. Ainsi 46% des projets concernent des acquisitions de terres en Afrique subsaharienne, contre seulement 20% dans le Pacifique et en Asie de l'Est,

12% en Europe et Asie centrale, et 11% en Amérique latine. 51 projets concernent des productions vivrières en Afrique, 41 des agrocarburants en Afrique subsaharienne, 33 des cultures industrielles ou de rente en Afrique subsaharienne, 32 des productions vivrières dans le Pacifique et en Asie de l'Est, 25 des parcs ou réserves en Afrique subsaharienne et 22 des productions vivrières en Europe et Asie centrale.

Croiser les origines et les destinations. L'origine de ces investissements révèle 53 pays investisseurs avec des projets très largement originaires de pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (34%), d'Europe et d'Asie centrale (25%) et du Pacifique et d'Asie de l'Est (23%).

Un autre constat est que les modèles diffèrent entre ces investisseurs à la fois selon le type d'investissement et le type d'investisseur. Les projets d'agrocarburants et de culture industrielle ou de rente sont majoritairement le fait des investisseurs d'Europe et d'Asie centrale, tandis que les projets visant une production vivrière sont à l'initiative des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (reflétant la dépendance énergétique des uns et la dépendance alimentaire des autres). Par ailleurs, les projets originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont plus souvent le fait de fonds d'investissement que de l'agrobusiness ou de l'industrie, tandis que le contraire est vrai pour les investissements originaires d'Europe et d'Asie centrale et du Pacifique et de l'Asie de l'Est.

Croiser les origines et les destinations donne une idée des spécialisations régionales pour les projets d'acquisition de terres (voir carte). Trois types de « comportements » régionaux ressortent : l'Afrique subsaharienne dont les (quelques) investissements sont exclusivement intra-régionaux, le

Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui investit très majoritairement extra-régionalement, et les autres régions du Monde où les investissements sont à la fois intra- et extra-régionaux. Par ailleurs, ici encore, le fait dominant est la prédominance des projets à destination de l'Afrique subsaharienne qui représentent 63% des projets originaires d'Europe et d'Asie centrale, 37% des projets originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (qui investit également dans le Pacifique et en Asie de l'Est pour 27% de ses projets) et 35% des projets originaires de la région Pacifique et Asie de l'Est.

Arezki, R., Deininger, K., Selod, H.⁵

1. Cet article est un extrait de Arezki, R., Deininger, K., Selod, H., « La "course aux terres". Théorie et déterminants empiriques des acquisitions transfrontalières de terres agricoles », 2011, mimeo. Les opinions exprimées dans cet article sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, de leurs conseils d'administration, ni des pays représentés.

2. Rapport Grain 2008 sur le site de l'ONG (www.grain.org).

3. « Food crisis and the global land grab » (www.farmlandgrab.org).

4. Prasad, E., Rogoff, K., Wei, S. et Kose, A. (2007), "Financial Globalization, Growth and Volatility in Developing Countries", *Globalization and Poverty*, NBER chapters, p. 457-516.

5. Les auteurs sont respectivement au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale ; et enfin à la Banque mondiale, à la Paris School of Economics – l'INRA et le CREST pour Harris Selod.